

ASC : une situation préoccupante



Février 2025 – IL – DO Île-de-France

Chers collègues,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des décisions récentes concernant le budget et la présidence des Activités Sociales et Culturelles (ASC) au sein du CSEE de la Direction Orange Île-de-France. Ces décisions ont un impact direct sur vos prestations sociales. Voici les faits marquants et leurs implications.

Un budget voté, mais des prestations toujours en suspens

Le 13 février dernier, le budget des ASC a été voté à la majorité. Il représentait le meilleur compromis possible jugé acceptable par la majorité des Organisations Syndicales (O.S). Ce budget visait notamment à :

- ◆ maintenir le **compte individuel salarié**, calculé selon le Quotient Familial (QF)
- ◆ garantir le **maintien des salariés du CSEE**, indispensables à la gestion des prestations
- ◆ assurer la **rétrocession d'une partie du budget au CSE Central**
- ◆ préserver les prestations essentielles : **restauration, billetterie, CESU Handicap, aides d'urgence, cadeaux de fin d'année**

Cependant, malgré ce vote, la mise en œuvre des prestations reste compromise.

Blocage de la présidence des ASC

Suite à la démission du président de la Commission des ASC lors du CSEE de janvier, l'élection de son remplaçant était à l'ordre du jour de la séance du 19 février.

CFDT, SUD et CGT ont voté contre le candidat proposé sans en présenter un autre. **Ce refus conduit à un blocage de la commission ASC**. En effet, sans président, la commission ASC ne peut pas fonctionner.

Certaines O.S demandent à la CFE-CGC Orange de prendre la présidence de la commission ASC. Or, l'accord social impose que le président soit élu au CSEE; notre unique représentant ne l'est pas.

Remplacer notre représentant non élu par un représentant élu et assurer une présidence avec un seul membre n'est pas acceptable. De plus, pour envisager une telle présidence, revoir la composition de toutes les commissions serait nécessaire afin que la CFE-CGC Orange dispose de plusieurs représentants. Cette refonte appellerait les élus du CSEE à voter.

Les répercussions pour vous

Cette situation a des conséquences directes et concrètes : certaines prestations prévues pour cette année, telle que la billetterie via le portail prévu à cet effet, ne peuvent pas être mises en place.

Une répartition du budget équitable pour tous

En Île-de-France, ces dernières années, environ **450 salariés sur plus de 7 000 ont bénéficié d'une subvention vacances de 2 500 € en moyenne en plus du compte salarié**. Est-ce normal quand d'autres n'ont que 100€ en tout ? Les salariés de la DO IDF sont privés d'un accès équitable aux avantages sociaux.

Dans d'autres périmètres comme ceux de SCE, OFS, ou de la DO Réunion Mayotte où la CFE-CGC Orange est majoritaire, les prestations sont mieux réparties et plus accessibles.

Pour mieux comprendre les enjeux, **nous vous invitons à échanger avec vos collègues de la DSGI et de DSCE, récemment intégrés à la DO IDF**, et provenant des périmètres sociaux de SCE et OFS. Leurs témoignages sur les prestations dont ils bénéficiaient auparavant vous éclaireront assurément sur les différences entre nos prestations et les positions actuelles des différents syndicats.

Trouver une issue dans l'intérêt de tous

Face à cette situation critique, nous restons mobilisés pour défendre vos intérêts et trouver des solutions durables qui répondent aux besoins de tous les salariés. La CFE-CGC Orange prône un dialogue constructif entre toutes les O.S afin de sortir de cette impasse.

Nous appelons toutes les Organisations Syndicales à dépasser leurs divisions pour travailler dans l'intérêt collectif.

Sans majorité, nous ne pouvons sortir seuls de ce blocage.

Nous avons besoin de vous pour convaincre les Organisations Syndicales de réengager le dialogue afin d'aboutir à une solution.

Les représentants CFE-CGC Orange (contacts dans le bandeau ci-dessous) sont disponibles pour répondre à vos questions et discuter des implications de ces décisions pour l'avenir des prestations sociales au sein de la DO Île-de-France.



Choisir la CFE-CGC Orange, c'est opter pour un syndicalisme moderne, orienté vers des résultats concrets et adapté aux réalités d'aujourd'hui.



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**



Frédéric DESPRES - 06 73 69 47 40
Stéphane LIOGER - 06 81 49 54 74
Cyril CORDIER - 06 81 71 39 10
Frédéric V. DE CATSIJE - 06 43 85 70 81

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECGC



cfecgc-orange.org

